



Commune de
BASSINS



Tables des matières :

Horaires administration communale durant les Fêtes	1
Distribution des sapins de Noël	1
Election complémentaire et répartition des dicastères	2
Recensement des chiens	3
Noël des enfants de Bassins	3
Halloween à l'UAPE	4
Recherche Père Noël UAPE	4
Chenilles processionnaires	5
Séance du Conseil communal du 20.11.2024	5
Horaires piscine	5
Déjections canines	6
Place de jeux	6
Piscine – Après-midi de Noël	6
Transport scolaire	7
Petit Nouvel an	7
Vœux du syndic	8

Agenda

Séances du Conseil communal :
Jeudi 12 décembre 2024 à 20h00

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal

commune@bassins.ch

ou téléphoner au 022 366 23 22

Horaires administration communale durant les Fêtes

RAPPEL

Horaire normal jusqu'au	19.12.2024
Fermé	du 20.12.24 au 03.01.25
Reprise	le 6.01.2025



Distribution des sapins de Noël

Nous rappelons aux personnes qui ont commandé des sapins de Noël à la Commune, que la distribution aura lieu

Le samedi 7 décembre, de 10h00 à 12h00

A côté de la salle polyvalente

Une soupe vous sera offerte à cette occasion.



Election complémentaire et répartition des dicastères

A la suite de la démission de Mme Pittet, des élections complémentaires se sont déroulées les 22 septembre et 13 octobre 2024. Mme Carine Gex a été élue lors de ce 2^e tour.

L'ensemble de la Municipalité lui souhaite la bienvenue et se réjouit de cette nouvelle collaboration.

M. Denis Currat, quant à lui, est élu tacitement au poste de syndic.



Dès lors, les dicastères ont été répartis comme suit :

Denis Currat

Syndic

Délégué APEC

Délégué suppléant ORPC

Administration générale

Finances

Service des eaux

Eclairage public

Nathalie Guignard Pidoux

Vice-syndique

Déléguée ARAS

Déléguée Centre funéraire

Bâtiments communaux

Petite enfance

Parcs et promenades, places de jeux

Affaires sociales et plan canicule

Sociétés locales

André Dunand

CoDir AGFORS

Délégué ORPC

Délégué APEC

Forêts et camping

Routes et sécurité routière

Service du feu

Infrastructures (eau-égouts)

Carine Gex

Déléguée Parc Régional Naturel Jura Vaudois

Déléguée AGFORS

Déléguée suppléante AISE

Déléguée suppléante ARAS

Police des constructions

Alpages

Paroisses, cimetière et relation Cluny

Marc Mazzariol

CoDir NStCM

Délégué AISE

Délégué Clinique dentaire

Délégué SADEC

Piscine

Déchetterie

Police

Ecoles, patrouilleurs scolaires, transport scolaire

Energie et environnement

Recensement annuel des chiens

En application du règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens (RICC) du 06 juillet 2005, **les propriétaires de chiens sont invités à annoncer au Contrôle des habitants** :

- Les chiens acquis ou reçus en 2024 ;
- Les chiens nés en 2024 et restés en leur possession ;
- Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année 2024 (pour radiation) ;
- Les chiens qui n'ont pas été encore annoncés.

Les chiens déjà enregistrés en 2023 sont inscrits d'office d'année en année, sauf indications contraires du propriétaire.

Toute annonce est à effectuer **d'ici au 1^{er} mars 2025**, avec présentation du carnet de vaccination.

Noël des enfants de Bassins

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024

NOËL DES ENFANTS

DE BASSINS



Venez prendre une photo avec le Père Noël

Bataille de boules de neige!
Ateliers bricolages
Bougies en cire d'abeille
Jeux parents / enfants
Maquillage pour les enfants
Visite du Père Noël
Surprises
Boissons & vin chaud

Enfants sous la responsabilité des parents

Organisation : « Les Etoiles du Village – Fabrique à Rêves »

(Nouvelle société locale)

Halloween à l'UAPE



Père Noël recherché par l'UAPE

L'UAPE recherche une personne qui serait d'accord de jouer le Père Noël et de venir distribuer une friandise aux enfants.

La date n'est pas définie, cela se déroulerait durant la semaine du 16 au 20 décembre.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la directrice par mail accueiljour-direction@bassins.ch.

Merci d'avance de votre participation.

Destruction des nids de chenilles processionnaires du pin

La Municipalité rappelle l'obligation cantonale qui lui est assignée d'informer la population de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Arrêté du 7 décembre 2005 sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin (ADChP)

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/forets/fichiers_pdf/Chenille_processionnaire_du_pin/2017_arrete_chenille_processionnaire.pdf

Tous propriétaires et/ou locataires ont l'obligation de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. L'échenillage est obligatoire, sauf en forêt.

Les poils de chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques



Les nids doivent être coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids et jusqu'au 30 janvier. Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique installé avant le 30 janvier.

Séance extraordinaire du Conseil communal du 20.11.2024

Trois préavis ont été soumis à l'approbation du Conseil communal de Bassins.

Préavis 08/24 relatif à une demande de crédit de CHF 178'000 pour les travaux relatifs à la modernisation de l'éclairage public

Préavis accepté par 30 oui et 2 abstentions.

Préavis 09/24 relatif à une demande de crédit de CHF 1'090'000 pour les travaux relatifs au remplacement du collecteur EC, chemisage du collecteur EU, remplacement de la conduite d'eau potable et réfection de la chaussée au Chemin de la Trappe.

Préavis amendé par la Municipalité (réfection au lieu de chemisage du collecteur EU) accepté par 14 oui contre 11 non et 7 abstentions.

Préavis 10/24 relatif à la révision du Plan d'affectation communal (PACom).

Préavis accepté par 31 oui et 1 abstention.

Mme Elena Sagalaeva et M. Markus Seitz-Schulze-Rouat ont été nommés à la commission déchetterie, MM Pidoux et Galois à la commission sécurité routière.

Vous trouverez les communications de la Municipalité ainsi que les documents relatifs aux différentes séances du Conseil communal sur le site de la commune.

<https://www.bassins.ch/bassins-vie-politique/seances-du-conseil-communal/>

Horaires de la piscine durant les Fêtes

La piscine sera fermée à partir du lundi 23 décembre 2024 jusqu'au 2 janvier 2025 inclus.

Du 3 janvier au 5 janvier 2025, les horaires de vacances seront appliqués.

Les ouvertures seront les suivantes :

Matin de 8h30 à 12h00

Après-midi de 14h00 à 18h00

Déjections canines

Il est de notre responsabilité collective de veiller à la propreté et au bien-être de notre environnement. Malheureusement, les déjections canines laissées sur le domaine public sont un problème récurrent et nuisent à la qualité de vie de tous.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal. Il existe des dispositifs de collecte (sacs et poubelles spécifiques) à proximité pour faciliter cette démarche.

Nous comptons sur votre civisme pour maintenir nos espaces publics propres et agréables pour tous.



Place de jeux

La « petite » place de jeux située à côté de l'ancienne grande salle a été remise à neuf durant l'été.

De nouveaux jeux ont été installés ainsi qu'une cabane avec parois de grimpe.

Cette cabane est généreusement offerte par le groupement de l'AGFORS, un grand MERCI à eux !



Piscine – Après-midi de Noël

Après-midi de Noël pour les enfants

Le samedi 21 décembre 2024 à partir de 14h00 aura lieu l'après-midi de Noël

Programme

- **Mini-jeux et barbe à papa**
- **Dès 16h00 « Chasse au trésor de Noël », suivie d'un goûter**

Entrée libre, chapeau à la sortie.



Transport scolaire

Cet article fait suite aux informations communiquées dans le dernier BassInfos.

À la suite du départ à la retraite de l'un de nos employés communaux, la Municipalité envisage la suppression du service de transport scolaire interne au village (bus bleu).

Bien qu'apprécié, ce service est unique dans notre région, où la plupart des communes privilégient des solutions individuelles pour les déplacements internes.

Ce service représente également un coût important et concerne un nombre limité de familles, principalement situées dans les hauteurs du village.

La distance entre les points concernés ne justifie pas l'organisation d'un transport communal. Cependant, des questions de sécurité subsistent. C'est pourquoi la Municipalité a mandaté l'Association Transports et Environnement (ATE) pour évaluer la situation et émettre des recommandations. Cette étude sera achevée au cours du premier semestre 2025.

Dans cette attente, la Municipalité a décidé **de maintenir le service de bus aux horaires actuels jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025**. Les informations concernant la rentrée 2025-2026 seront communiquées ultérieurement, une fois l'étude finalisée.

Vous trouvez les informations concernant les horaires, les arrêts et une FAQ sur le transport sur le site Internet de la commune.

<https://www.bassins.ch/vie-scolaire/ecole-de-bassins/>

Petit nouvel an

BAL COSTUMÉ

4 JAN

PETIT NOUVEL AN

Salle polyvalente de Bassins **10.-**

Jeunesse de Bassins **Start 21h** **+16**

Chers Bachenards, Chères Bachenardes,

L'année 2024 a été marquée par des changements importants au sein de notre commune. Au sein de l'autorité exécutive, le départ de notre syndique, Mme Sonia Pittet, a laissé une place vacante quelques mois, jusqu'à l'élection de Mme Carine Gex comme municipale.

Au sein de l'administration, puisque M. Daniel Herpich a fait valoir son droit à la retraite ; retraite d'ailleurs bien méritée après toutes ces années de bons et loyaux services en faveur de la collectivité, M. Mathieu Tricoche a été engagé afin de combler la place vacante.

MM. Sacha Vuadens et François Raval ont été engagés comme secrétaire municipal et secrétaire municipal adjoint. Exécutif et administration ont pris leur rythme de croisière, et peuvent envisager sereinement l'année 2025 !

Au-delà de ces changements, la Municipalité a le plaisir d'avoir pu concrétiser ou préparer plusieurs projets importants pour Bassins.

Pour la petite enfance, le Conseil communal a validé en début d'année la demande d'adhésion au RAT, effective depuis cette rentrée. Pour l'urbanisme, les projets de réfection de l'éclairage public et du chemin de La Trappe ont été validés et vont pouvoir démarrer.

Démarrée en 2015, la révision du plan d'affectation communal (PACom) a également été acceptée. Le clocheton communal a enfin quitté son filet rouge pour voir sa remise en état débiter. Un autre projet de longue haleine, la rénovation du chalet de Mondion, est à l'ordre du jour du conseil de décembre.

Je remercie le Conseil communal pour la confiance accordée et me réjouis pour Bassins de la réalisation de ces projets, dont plusieurs vont nous occuper l'an prochain.

Comme les années précédentes, nous avons œuvré à tisser des liens avec les communes voisines. Cela se traduit par des résultats concrets comme le soutien accru à la piscine ou le lancement d'une étude commune avec Arzier - Le Muids dans le domaine de l'eau potable.

Que ce soit à l'administration, à l'entretien des bâtiments, à la voirie, aux espaces verts, auprès des enfants, à la piscine ou dans d'autres tâches les employés de la Commune s'engagent sans relâche tout au long de l'année au service des Bachenards, souvent sans reconnaissance, pourtant méritée, pour le travail accompli, qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Mes collègues de la Municipalité s'unissent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de Noël et vous présenter nos vœux les meilleurs pour 2025.

Denis Currat, Syndic